



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE BERNES-SUR-OISE

95340 VAL-D'OISE

Envoyé en préfecture le 15/05/2025

Reçu en préfecture le 15/05/2025

Publié le

ID : 095-219500584-20250514-2025_15_04-AR

S'LO

N° 2025-15

Tél. : 01 34 70 03 11

Fax : 01 30 34 27 68

e-mail : mairie@bernes95.fr

Toute correspondance
est à adresser à Mr le Maire

DECISION DU MAIRE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-21 et suivants,

Le Maire, au nom de la commune, signe le contrat pour le diagnostic amiante et HAP dans le cadre de la mise en séparatif du réseau d'assainissement de la Commune avec la Société BATEXPERT – 4 rue de l'Ancienne Eglise-91 230 MONTGERON, pour un montant de 618 € H.T, à compter du 14 mai 2025.

Fait à Bernes-sur-Oise, le 14/05/2025

Le Maire,

Olivier ANTY

Date de diffusion: 15 mai 2025

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Cergy dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'État dans le département et de sa publication pour voie d'affichage. Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application télérécurse citoyens accessible par le biais du site www.telerecours.fr.